document d'information

Au moment de l'entrée en vigueur de l'Accord avec la Pologne, le Canada aura conclu 52 accords internationaux de sécurité sociale, dont 50 sont en vigueur :

Antigua-et-Barbuda Hongrie Philippines
Australie Islande Pologne
Autriche Irlande Portugal

Barbade Israël St. Kitts et Nevis Belgique Italie Sainte-Lucie

Chili Jamaïque Saint-Vincent et les Grenadines

Croatie Japon République Slovaque

Chypre Jersey/Guernsey Slovénie République Tchèque Corée Espagne Danemark Latvie Suède Dominique Lithuanie Suisse

Estonie Luxembourg Trinidad et Tobago

Finlande Malte Turquie

France Mexique Royaume-Uni Allemagne Pays-Bas États-Unis Grèce Nouvelle-Zélande Uruguay

Grenade Norvège

Des accords ont également été signés avec la Macédoine et le Maroc, mais ils ne sont pas encore en vigueur.